



Promenade en nature

Pour bien des gens, le chien est le meilleur compagnon que l'on puisse posséder pour la promenade. Mais pour ceux qui craignent ces derniers, en rencontrer un dans un sentier peut devenir désagréable et inquiétant.

Le débat d'aujourd'hui ne vise pas à déterminer si les chiens ont leur place en nature. Sur cette idée, les avis sont partagés. Ceux qui sont en faveur diront qu'un chien bien éduqué n'importune pas et motive le propriétaire à demeurer actif. Il offre également une sécurité pour la jeune sportive solitaire! D'un autre côté, ceux qui désapprouvent affirmeront que le comportement du chien peut toujours comporter un certain degré d'imprévisibilité selon les rencontres qu'il fera ou les odeurs qu'il humera. De plus, nos propres animaux domestiques sont toujours à même d'attirer les animaux sauvages, par curiosité ou par désir de protéger leur territoire.

Cela étant dit, marcher avec son chien amène certaines responsabilités à deux sens. Certains devoirs concernent les marcheurs. Pour leur respect, votre animal doit être tenu en laisse et il est impératif de bien ramasser ses excréments. D'autres préoccupations visent davantage votre animal. Réalisez son état de santé et prenez les mesures en conséquence. Si votre chien est très actif et ne connaît pas ses limites, amener des collations et de l'eau pour le revivifier. S'il a des maux de pattes, évitez les sentiers remplis de neige folle et prenez des pauses. Il est important de surveiller l'état des coussinets, surtout si le sol est très rocaillieux. Tout comme l'homme, le chien doit entreprendre des exercices de manière graduelle et progressive. Autrement, gare aux blessures ou aux coups de chaleur! Ne le laissez surtout pas boire dans les ruisseaux ou les mares d'eau stagnantes. Même si ses vaccins demeurent à jour, il n'est jamais à l'abri d'une intoxication. À la fin de votre journée, examinez son pelage à la recherche de plaies, végétaux (chardons) ou même de parasites (tiques).

Certains endroits de marche sont interdits aux chiens. Il est important de s'assurer que vous pouvez amener votre compagnon avec vous. Dans le guide des lieux de marche du Québec, plus de 325 sites sont ouverts à eux. Informez-vous.

D^{re} Valérie Desjardins



Photo: Michel Fortier

Not'journal

ISABELLE SCHMADTKE

L'assemblée générale annuelle 2011 du *Journal*, maintenant *des citoyens*, s'est tenue le 3 mars à la gare de Prévost. Pour commencer, le rapport de notre président Marc-André Morin fait état de la santé du journal. Il parle des ajustements faits au cours de la dernière année, soit au niveau de l'impression et des annonces, qui ont permis des économies substantielles.

M. Morin fait aussi un survol rapide sur les festivités du 10^e anniversaire du *Journal de Prévost*, qu'il a qualifié de franc succès. Il a rappelé à l'assistance qu'il est plutôt rare qu'une association à but non lucratif comme la nôtre survive aussi longtemps. Il a félicité et remercié les bénévoles du *Journal* pour leur engagement et leur dévouement.

Il a également profité de l'occasion pour annoncer sa démission en tant que président du Conseil d'administration, citant des raisons personnelles comme étant l'élément qui motivait son choix. Il a quand même sollicité un nouveau mandat au sein du CA.

Geneviève Bausset, trésorière, a ensuite informé l'assemblée de la santé financière du *Journal* en présentant les états financiers. À l'élection des membres du CA, les 11 postes ont été comblés assez rapidement. Un nouveau visage s'ajoute à ceux que vous connaissez déjà, soit celui de M. Gilbert Tousignant également membre du CA du CRPF.

À la fin de la réunion, un léger goûter confectionné avec amour par Odette Morin et Serena D'Agostino, a permis aux amis et artisans du *Journal* de continuer d'échanger avant de passer à la très sérieuse réunion de production de mars que vous lisez présentement.

Devenez membre de votre Journal

Devenir membre est tout à fait simple. Vous devez avoir 18 ans, souscrire aux objectifs du *Journal* et payer une modique cotisation de 5 \$ annuellement.

Le *Journal des citoyens* reflète l'implication de ses membres et plus ceux-ci sont nombreux, plus notre *Journal* sera représentatif de notre collectivité. Être membre, c'est démontrer son soutien et son attachement au *Journal* et lui

permettre de continuer ce travail essentiel de communication dans notre collectivité. Vous pouvez devenir membre en remplissant le coupon ci-contre et en le faisant parvenir au *Journal des citoyens*, C.P. 603, Prévost, J0R 1T0, accompagné de votre paiement de 5 \$ à l'ordre des Éditions prévostaises. Vous pouvez devenir membre ou obtenir plus d'informations en téléphonant au: 450-602-2794.

COUPON

Je désire devenir membre du Journal des citoyens
Voici ma contribution de 5 \$

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostaises)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Courriel: _____

Journal des citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794
Télééc. : 450 224-1548

Rédacteur en chef et directeur :
Michel Fortier, tél. : 450 602-2794
redaction@journaldeprevost.ca
www.journaldeprevost.ca

Conseiller juridique :
Benoît Guérin
bguerin@journaldeprevost.ca

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Marc-André Morin, président
Geneviève Bausset, Rodolphe Girard,
Yvan Gladu, Benoît Guérin, Normand Lamarche, Élie Laroche, Odette Morin,
Gilbert Tousignant, Isabelle Schmadtke
Louise Guertin, Gilles W. Pilon,
Yvon Blondin et Lyne Gariépy

Révision des textes :

Isabelle Schmadtke, Yvan Gladu, Yves Deslauriers et Normand Lamarche

Journaliste :

Isabelle Schmadtke
isabelle@journaldeprevost.ca,
Bruno Montambault

Stagiaires en journalisme :

Elsie Roy et Christian Roy,

Direction artistique : Carole Bouchard
infographie@journaldeprevost.ca

Infographie :

Carole Bouchard et Daniel Bossis

Représentante publicitaire :

Fernande Gauthier, tél. : 450 224-1651
fernandegauthier@videotron.ca

Imprimeur :

Hebdo Litho

Tirage certifié : 10 000 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec



LA MAISON de PRÉVOST

1331, Victor, Prévost - Tél : 450-224-2507
maisontraideprevost@videotron.ca



Foire du jouet, samedi 14 mai

La Maison d'entraide tiendra sa foire du jouet printanière le samedi 14 mai prochain, de 9 h à 15 h. Comme à l'habitude, un grand choix de jouets de toutes sortes sera offert à très bas prix. À inscrire à vos agendas.

Ménage du printemps

Les besoins sont grands à la Maison d'entraide. Nous acceptons en tout temps vêtements pour toute la famille, jouets, articles de sport, meubles, articles de maison, électroménagers. Tous ces items doivent être en bon état et fonctionnels.



BRISER VOTRE SOLITUDE VISITES D'AMITIÉ ET TÉLÉPHONES AMICAUX

Quelques bénévoles sont en attente d'un jumelage. Si vous êtes une personne qui se sent seule, isolée et qui aimerait dialoguer quelques heures par semaine avec un ou une bénévole, CE PROGRAMME EST POUR VOUS. N'HÉSITEZ SURTOUT PAS À Y FAIRE APPEL.

Pour vous inscrire, inscrire un de vos proches ou en savoir plus, communiquez avec madame Michèle Desjardins, chargée de projet du Comité des aînés de la Ville de Prévost, au 450-224-2507, à la Maison d'entraide de Prévost.

Répertoire des ressources pour les aînés

Le lancement du répertoire des ressources aura lieu la dernière semaine de mars. La façon de vous le procurer vous sera alors dévoilée. À suivre...

Programme du cœur à l'action pour les aînés du Québec - édition 2010-2011

La Maison d'entraide de Prévost, porteur de dossier pour le Comité des aînés, vient tout juste de se voir confirmer l'octroi d'une 3^e subvention consécutive pour le projet soumis intitulé : DOUX SOUVENIRS... NOS AÎNÉS SE RACONTENT. Plus de détails vous seront fournis ultérieurement. À suivre...